

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste d'émargement de la séance n°

2

du C.A du

5 novembre 2020

La 1^{re} séance de l'année scolaire, quelle que soit la composition du CA, porte toujours le n°1

Catégorie : Membres de droit			Catégorie : Personnalité(s) qualifiée(s)		
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures
Chef d'établissement	GUIOCHET François	P	Désignée par l'inspecteur d'académie	COUTURIER Henri	Excusé
Adjoint			Désignée par le conseil général	SAINT-SULPICE Annie	Excusée
Gestionnaire	TESTON Christine	P	Catégorie : Membres de la communauté scolaire - ATOSS		
C.P.E.	MORIN Céline	P	Qualité	Nom Prénom	Signatures
Directeur adjoint de SEGPA			Titulaires	SANTIAGO Fabrice	P
Catégorie : Représentants des collectivités				D'ANGELA Marylène	P
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Suppléants	DUSSOULIER Chantal	
Titulaires				CORDIER Isabelle	
Conseil général	GREFFET Christophe				
	LOUIS Mireille	P			
Commune	RAPY Gilles Représentant de l'EPCI (sans voix délibérative)		Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Enseignants		
	CARJOT Jean-François		Qualité	Nom Prénom	Signatures
Suppléants	BILLOUDET Guy		Titulaires	JAMBON Nicolas	P
	BERNIGAUD Roland			POTIER DE LA VARDE Emilie	P
	DUPUIT Guy			LEBLANC Philippe	
	LAURENT Michèle	P		PILON Karine	P
				BASSET Sylvaine	
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Elèves			VALLERA Anaïs		
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Suppléants	PONCET Laurent	P
Titulaires	GAND Jeanne	P		ROYER Delphine	P
	SCHTRAK Johanna			PACARD Valérie	P
Suppléants	NEROT Agathe	P		ROY Magali	
	HIDIROGLU Irem				
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Parents					
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures
Titulaires	BOUCHISSE Sandra	P	Suppléants	BOUTEMEUR Malika	
	CHAGNARD Fabien	P		MATHON Stéphanie	
	DUFOUR Alexandre	P		BLAIN Elsa	P
	GAUTHY Nadège	P		GREGOIRE Stéphanie	Excusée
	LEQUEUX Sébastien	P		CAVILLON François	
	PAQUET-BRANCHY Céline	P		ZANA GONCALVES Gaëlle	P

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 5 novembre 2020

En présenciel : M. Guiochet, Mme Ruff, Mme Laurent

En visioconférence : ...

Secrétaire de séance : Mme Laurent

Début : 18h50

Monsieur Guiochet s'excuse pour le retard dû à des problèmes de connexion.

Il y aura 20 votants.

1) installation du Conseil d'administration et des commissions :

Une modification pour le représentant de la commune : Mme Laurent remplace M. Carjot en tant que titulaire, M. Carjot devient remplaçant.

2) Approbation de l'ordre du jour :

adopté (20 pour)

3) Approbation du Procès Verbal de la séance du 24 septembre 2020 :

1 abstention, 19 pour

4) Adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration :

20 pour

5) Adoption du protocole sanitaire :

M. Guiochet présente les mesures :

- vigilance pour le port du masque

- gel, lavage des mains, mesures barrières dans la mesure du possible. Dans 2 lieux, la distance est difficile à conserver alors que les élèves ne portent pas de masque : la cantine et les cours d'EPS. En EPS, il est très difficile aux élèves de se changer, 2 salles leur ont été affectées (1 pour les filles, 1 pour les garçons)

A la cantine, les élèves mangent en quinconce, à distance, en essayant de garder les niveaux ou les groupes

M. Lequeux : La difficulté est que les élèves appartiennent à des groupes interclasses

M. Guiochet : c'était une volonté du CA de brasser les élèves pour éviter des classes de niveau.

M. Jambon : Il serait urgent que l'on fonctionne avec un demi-effectif car il n'y a pas assez de surveillants pour veiller aux interours avec le risque de petites bêtises dans les salles.

Mme Branchy : Le marquage en récré est difficile pour eux.

M. Guiochet : Il est impossible d'affecter une salle à chaque classe car il en manque, comme dans d'autres établissements ; mais la circulation se passe bien. Nous n'avons qu'un seul vrai problème, ce sont les livres. Pour que les 6èmes ne portent pas de gros cartables nous allons racheter des livres. Finalement nous sommes sur un juste milieu.

Question : Combien y a-t-il de cas ?

M. Guiochet : 2 cas de covid et 14 cas contact. Ce sont des contaminations pendant les vacances, les élèves ne sont pas revenus. Quelques parents sont inquiets, surtout quand il y a des personnes fragiles dans la famille. Il faut quand même que les enfants restent éloignés des grands parents.

M. Jambon : avec l'effectif complet, la vie scolaire est prête à craquer.

Mme Branchy : les enfants sont asymptomatiques.

Mme Pacard : Quand on pourra tester, on le saura.

M. Jambon : Quand y aura-t-il des tests antigéniques pour les enseignants ?

M. Guiochet : Ce n'est pas à l'ordre du jour ; on essaie de maintenir l'équilibre.

Vote du protocole : 13 abstentions, 7 pour.

M. Jambon : Ce sont des décisions à prendre ensemble. On ne tiendra pas longtemps.

Malgré toutes les précautions il y a quand même du brassage.

6) Conventions :

- Mini entreprise : c'est un dispositif encadré par une association : « entreprendre pour apprendre ». Cela procure le financement et l'assurance. La mini entreprise est inscrite au concours régional. M. Graciano, d'Aquatec peut renouveler son engagement. L'option est ouverte à tous les 3èmes et elle a « sauvé » un certain nombre d'élèves investis dans ce projet. Il y a une douzaine d'élèves regroupés dans la même classe avec la classe défense. Le vendredi après-midi, cette classe suit ses projets. Les jeunes sapeurs sont répartis sur plusieurs classes car ils se regroupent le samedi.

- Renouvellement de la convention Newrest

Commission menu : des choses à revoir mais cela s'est amélioré.

Vote : 6 abstentions, 14 pour.

Départ de Mme Louis, il n'y a plus que 19 votants.

7) Adhésion ARCIS :

L'adhésion est à 100€. La chorale de Vonnas, associée à celle de Saint Triviers de Courtes prépare un concert, même si on n'est pas sûr qu'il puisse avoir lieu ni dans quelles conditions. Les répétitions se font avec masques et espaces. Les 2 collèges se croiseront au moins 1 fois. La commune prêtera une salle, Centre Saint Martin ou salle des fêtes, en fonction de la jauge acceptée.

8) dotation globalisée de 600€ pour les manuels scolaires :

Vote : 19 pour

9) Dotation de 7000 € : remplacement d'un véhicule de service.

Dotation du département. La saxo est en fin de vie. Recherche d'un véhicule d'occasion, genre Kangoo, avec attache remorque.

Vote : 19 pour

10) DBM :

Transfert du service AP au service ALO : 3500€

- Facture d'eau non reçue mais prévoir + 1100€

- Équipement : +1000€

- poste : + 400€

- téléphone : +1000€

Pour l'eau, Mme Ruff tentera un recours quand elle aura la facture.

Vote : 19 pour

11) Stages troisièmes

Ils auront lieu la semaine avant Noël.

Ils sont devenus facultatifs. Ceux qui en ont trouvé les font s'ils sont maintenus.

Pour les autres, il y aura un accueil avec de l'information sur l'orientation, du renforcement, des cours de rattrapage.

M. Dufour : On peut aider à trouver des chefs d'entreprise ou profs

M. Guiochet : Nous sommes preneurs de bonnes ressources (film, montages) mais pour l'instant les interventions ne sont pas possibles.

Céline M : Le stage peut être fait plus tard, on avance au jour le jour.

M. Jambon : Les collègues (surtout les PP de 3^{ème}) ne sont pas emballés par le maintien des stages.

M. Dufour : On peut mobiliser des parents qui viennent présenter leur métier en visio.

M. Jambon : On ne s'y oppose pas, mais on n'est pas emballés.

12) Intervention de Mme Gauthy à propos des portables.

M. Dufour : ce n'est pas aux employés du collège de fouiller dans les portables pour contrôler les photos prises dans l'établissement, c'est aux gendarmes.

Plusieurs interventions de parents vont dans le même sens : même si les enfants ont pris des photos en cours, au gymnase ou dans la cour, ou même les toilettes, le personnel du collège ne doit pas les contrôler. Tout au plus, on peut confisquer le téléphone et l'ouvrir en présence des parents.

M. Guiochet insiste sur les lourdes sanctions qu'encourent les élèves qui diffuseraient ces photos sur les réseaux sociaux. C'est pour les protéger qu'on est strict avec eux, ils ne se rendent pas compte des conséquences d'actes qui leur paraissent anodins.

Personnellement, il pense que les élèves devraient avoir un simple téléphone à clapet, pas un Smartphone, dont l'usage est devenu très dangereux.

Fin : 20h 37

Prochain CA : jeudi 26 novembre, reporté au mardi 1^{er} décembre.

